



Chesterville en BREF

JUIN 2024

FÊTE DES PÈRES - Dimanche le 16 juin 2024



Bonne fête des Pères!

« Un père demeure le complice par excellence des rêves les plus ambitieux de ses enfants en même temps que la personne la mieux placée pour les aider à les transformer en de belles réalités. » Les petites douceurs de Kokotte

CALENDRIER—SÉANCES ORDINAIRES— 2024			
		9 SEPTEMBRE	20H
3 JUIN	20H	7 OCTOBRE	20H
8 JUILLET	20H	4 NOVEMBRE	20H
12 AOÛT	20H	2 DÉCEMBRE	20H



MUNICIPALITÉ CHESTERVILLE

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023

Conformément au Code municipal, il me fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la Municipalité de Chesterville.

Les états financiers ont été vérifiés par la firme comptable Pellerin Potvin Gagnon qui confirme que ceux-ci donnent une image fidèle de la situation financière pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023. Ceux-ci reflètent adéquatement les résultats des activités de la Municipalité, conformément aux normes comptables pour le secteur public.

Au cours de l'année 2023, les revenus de la municipalité avant la conciliation à des fins fiscales ont totalisé 2 523 211 \$, alors que les dépenses et affectations ont totalisé 2 612 368 \$.

De ce fait, il faut après la considération des investissements de fonctionnement, déduire le montant des affectations des activités de fonctionnement de 436 303 \$, et une fois l'amortissement des immobilisations retranché, la municipalité termine l'année avec un déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales d'un montant de 347 075 \$.

Considérant qu'en fin d'année 2022, la municipalité avait fait un surplus de 350 324\$; afin de ne pas augmenter la charge fiscale aux citoyens, les élus ont préférés financer, les travaux de rechargement du rang St-Philippe avec le surplus accumulé.

Bien qu'avoir fait un emprunt de 360 000\$ pour le rechargement du rang St-Philippe, la municipalité aurait fait un surplus de (347 075 \$) – 360 000 \$ = 12 925 \$.

En 2023, quelques projets d'investissement et autre immobilisations réalisés totalisant une somme de 1 320 793 \$

- Rechargement du chemin Craig Nord et du rang Roberge investissement de 853 591 \$
(684 877\$ subvention gouvernementale – PAVL Redressement et règlement d'emprunt 250 N.S. 845 100\$);
- Rechargement du rang St-Philippe 361 834 \$ (surplus accumulé)
- Rechargement d'une partie du rang Hamel 27 247 \$ (financé par le PPA-CE)
- L'achat d'un tracteur New Holland 59 000 \$ (fond général de fonctionnement)
- L'achat d'une gratte à neige pour le tracteur New Holland 18 110\$ (fond général de fonctionnement)

Le surplus de fonctionnement non affecté (excédent) disponible est de 376 196 \$. Il faut donc être prudent et rester à l'affût des programmes gouvernementaux pour l'amélioration des infrastructures.

Le rapport financier est disponible pour consultation au bureau municipal, et sur le site officiel de la municipalité et auprès du ministère des Affaires municipales et de l'habitation.

Vincent Desrochers
Maire de Chesterville



Municipalité de Chesterville
486, rue de l'Accueil
Chesterville (Québec) G0P 1J0

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NUMÉRO 144-2 N.S.

Prenez avis que lors d'une séance du Conseil de la Municipalité de Chesterville tenue le (4 mars 2024), le Règlement numéro 144-2 N.S. modifiant le Règlement numéro 144 N.S. relatif au plan d'urbanisme afin d'intégrer le concept d'ilot de chaleur et autres éléments de concordance avec le schéma d'aménagement a été adopté.

Ce règlement vise à ajouter des orientations de planification portant sur la préservation de l'environnement naturel afin de limiter les conséquences de sa dégradation et portant sur le développement de milieux de vie inclusifs notamment afin de considérer les groupes vulnérables au sein des instruments de planification.

Ce règlement a été approuvé par la MRC d'Arthabaska, le 27 mars 2024.

Ce règlement est entré en vigueur le 28 mars 2024, date de délivrance du certificat de conformité de la MRC d'Arthabaska.

Toute personne qui désire consulter le projet de règlement peut le faire sur le site Internet de la municipalité au : <https://www.chesterville.net/> ainsi qu'au bureau municipal. Il est aussi possible de demander une copie à la municipalité par courriel au « dg@chesterville.net », par la poste au 486, rue de l'Accueil, Chesterville (Québec) G0P 1J0 ou par téléphone au 819 382 2059, du lundi au mardi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h et du mercredi au jeudi de 9 h à 12 h.

Donné à Chesterville, ce 23 mai 2024.

Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-trésorière



Municipalité de Chesterville
486, rue de l'Accueil
Chesterville (Québec) G0P 1J0

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NUMÉRO 145-4

Prenez avis que lors d'une séance du Conseil de la Municipalité de Chesterville tenue le 8 avril 2024, le règlement numéro 145-4 modifiant le règlement de zonage numéro 145 N.S afin d'intégrer des éléments de concordance au schéma d'aménagement et diverses dispositions a été adopté.

Ce règlement a été approuvé par la MRC d'Arthabaska, le 22 mai 2024.

Ce règlement est entré en vigueur le 23 mai 2024, date de délivrance du certificat de conformité de la MRC d'Arthabaska.

Toute personne qui désire consulter le projet de règlement peut le faire sur le site Internet de la municipalité au : <https://www.chesterville.net/> ainsi qu'au bureau municipal. Il est aussi possible de demander une copie à la municipalité par courriel au « dg@chesterville.net », par la poste au 486, rue de l'Accueil, Chesterville (Québec) G0P 1J0 ou par téléphone au 819 382 2059, du lundi au mardi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h et du mercredi au jeudi de 9 h à 12 h.

Donné à la Municipalité de Chesterville, ce 23 mai 2024.

Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-trésorière

CHRONIQUE URBANISME

LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENNELLES



JUIN 2024

La plupart des noyades chez les jeunes enfants se produisent à domicile, en dehors des heures de baignade. En cette matière, le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* (S-3.1.02, r.1) se trouve à être le règlement d'application principale à l'échelle provinciale au Québec.

Entre autres, toutes les municipalités doivent s'assurer de l'application dudit règlement sur la sécurité des piscines résidentielles en vigueur à l'égard de tout propriétaire désirant installer ou remplacer une piscine. De plus, il est de la responsabilité de chaque propriétaire de piscine de s'assurer de la conformité de leurs installations. Notamment, la réglementation susmentionnée a été amendée en 2021 et les propriétaires ont jusqu'au **30 septembre 2025 afin de s'y conformer intégralement**.

À cet effet, voici quelques normes importantes à respecter :

- Toute piscine doit être entourée d'une enceinte, à moins que ses parois soient d'une hauteur minimale de **1,2m** dans le cas d'une piscine hors terre, et d'au moins **1,4m** dans le cas d'une piscine démontable. Cette enceinte doit être d'une hauteur minimale de **1,2m**, doit pouvoir empêcher le passage d'un objet sphérique de **10cm** de diamètre et doit être dépourvue de tout élément pouvant en faciliter l'escalade;



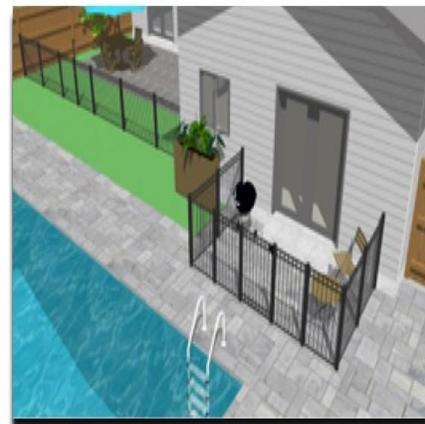
- Toute structure ou équipement fixe susceptible d'être utilisé pour grimper par-dessus la paroi ou l'enceinte doit être à au moins **1m** de ces dernières;



- Toute porte d'accès à la piscine doit être munie d'un dispositif de sécurité lui permettant de se fermer et de se verrouiller automatiquement;



- Toute terrasse ou deck adjacent(e) à une piscine doit être entouré(e) d'une enceinte d'une hauteur minimale de **1,2m** pouvant empêcher le passage d'un objet sphérique de **10cm** et d'une porte afin d'en protéger l'accès.

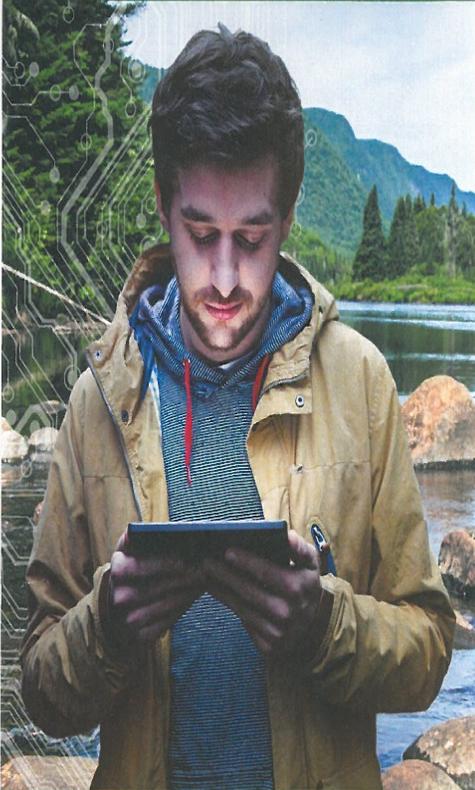


Afin de s'assurer de la conformité de votre piscine, vous pouvez consulter le *règlement* (<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/S-3.1.02.%20r.%201>) de même que les guides produits par le Ministère (<https://www.quebec.ca/habitation-territoire/piscines-et-spas/securite-piscines-residentielles/securisez-piscine>). Pour toute autre question, vous pouvez contacter l'inspecteur au **(819) 382-2059 poste 102** ou par courriel à permis@chesterville.net

Félix Hamel-Small,
Inspecteur en bâtiments et en environnement

Une collecte aura lieu samedi, le **15 juin 2024 de 9 h 00 à 12 h00** au garage municipal, 616, rue de l'Accueil.

L'avenir est entre vos mains.
Ne le gaspillez pas.^{MC}



RECYCLER
MES
ÉLECTRONIQUES



ARPE
QUÉBEC

Ce programme est reconnu par RECYC-QUÉBEC.

Quoi recycler?



Ordinateurs portables

Portables, blocs-notes, tablettes électroniques, miniportables, mini-ordinateurs.



Ordinateurs de bureau

Ordinateurs de bureau (y compris ceux faisant office de serveurs), terminaux d'ordinateur, clients-serveurs légers, serveurs de bureau ou en tour.



Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo

Claviers, souris, pavés, lecteurs multimédias, routeurs/modems, disques durs externes, manettes de jeux vidéo, contrôleurs de consoles de jeux vidéo.



Dispositifs d'affichage

Téléviseurs, écrans d'ordinateur, écrans de télévision en circuit fermé, ordinateurs tout-en-un, tablettes graphiques avec écran > 10 po, dispositifs d'affichage portables > 10 po.



Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques

Téléphones conventionnels avec ou sans fil, téléphones à haut-parleurs ou de conférence, répondeurs téléphoniques à cassette ou numériques.



Appareils cellulaires et téléavertisseurs

Téléphones cellulaires, téléphones intelligents, assistants numériques personnels à écran tactile, terminaux mobiles, téléavertisseurs.



Imprimantes de bureau, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau

Appareils de bureau, y compris : imprimantes avec station d'accueil pour appareils photo, imprimantes d'étiquettes, de code-barres et de cartes, imprimantes thermiques, numériseurs de cartes professionnelles, de chèques et de diapositives.



Systèmes audio/vidéo portables/personnels

Radios AM/FM/par satellite, radios-réveils, chaînes stéréo, magnétophones/enregistreurs, lecteurs/enregistreurs de disques, lecteurs MP3, stations d'accueil pour baladeurs et téléphones intelligents, haut-parleurs, écouteurs et microphones, appareils photo et cadres numériques, caméras vidéo/web, lecteurs de livres électroniques, systèmes de jeux vidéo, systèmes de localisation (GPS).



Systèmes audio/vidéo non portables

Appareils énumérés à la catégorie précédente en version non portable, magnétoscopes (VCR), projecteurs vidéo/numériques, enregistreurs vidéo numériques (DVR) et personnels (PVR), récepteurs numériques câbles et satellites/décodeurs, amplificateurs, égalisateurs de fréquence, consoles de jeux vidéo.



Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules

Composants audio/vidéo et de localisation du marché secondaire pour véhicules, y compris : radios et lecteurs de DVD, CD ou cassettes, amplificateurs, égalisateurs de fréquence, haut-parleurs, systèmes de lecteurs vidéo, dispositifs d'affichage vidéo, caméras de vision arrière, systèmes de localisation autonomes ou conçus pour être enchâssés.



Ensembles de cinéma maison

Équipement audio/vidéo de cinéma maison vendu sous un même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine et où figure un seul code-barres.

Consultez la [liste complète des produits acceptés sur notre site Web](#).

Ce que nous faisons

Assurer notre avenir passe par le recyclage des produits électroniques en fin de vie utile. Voilà pourquoi l'ARPE, un organisme à but non lucratif piloté par l'industrie, veille à ce que plus de 15 millions d'appareils évitent les sites d'enfouissement au pays chaque année.

DE PLUS, NOUS NOUS ASSURONS :

- que les produits électroniques défectueux ne sont pas exportés illégalement ou manipulés par des recycleurs négligents;
- que de précieuses ressources soient récupérées et recyclées, puis réinsérées dans la chaîne de fabrication.



Trouvez le point de dépôt officiel près de chez vous :

recyclerMSElectroniques.ca/qc



AVANTAGES DU PROGRAMME



Un service uniformisé pour l'ensemble du territoire de la MRC.
Une gestion simplifiée de la vidange.
Un entretien régulier de la fosse septique qui en prolonge la durée de vie et qui évite les problèmes de refoulements dans la maison.



Préservation des nappes d'eau souterraines et donc des sources d'eau potable.
Amélioration de la qualité des cours d'eau et des écosystèmes.
Les boues recueillies seront transportées vers un lieu de traitement autorisé par le ministère.

PROGRAMME DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES



UN PROGRAMME DE VIDANGES SYSTÉMATIQUES

Fréquences des opérations

Conformément au règlement provincial Q-2, r.22
Résidences permanentes : 1 fois aux 2 ans.
Résidences saisonnières : 1 fois aux 4 ans.

Période d'opération

Du 1^{er} lundi de mai au vendredi suivant le 2^e lundi de novembre.
Calendrier disponible en ligne



VIDANGES SUPPLÉMENTAIRES

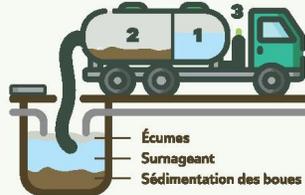
Pour vous inscrire au calendrier des vidanges supplémentaires, il faut communiquer avec votre municipalité au plus tard à 17h, le jeudi qui précède la semaine choisie.

L'inscription est obligatoire et le calendrier est disponible en ligne



TECHNIQUES DE VIDANGE

1. VIDANGE SÉLECTIVE



1. Aspiration du surnageant.
2. Aspiration des boues et des écumes.
3. Retour du liquide filtré et clarifié à 98 % dans la fosse.*

* Ne vous méprenez pas en pensant que votre fosse n'a pas été vidangée! Les bactéries contenues dans la liquide filtré permettent de redémarrer immédiatement le processus de décomposition et de décantation des boues.
N.B. Une vidange sélective peut devenir une vidange complète selon l'état des boues et le climat.

2. VIDANGE COMPLÈTE

Pour les fosses de rétentions (scellées), une vidange complète est nécessaire puisqu'elles ne laissent échapper aucun liquide. Ce type de fosse requiert souvent plus d'une vidange annuellement.

3. PRÉFILTRE

Le préfiltre est positionné sous le couvercle de sortie de l'installation septique.

Le préfiltre, joue un rôle filtrant qui freine les matières solides n'ayant pas eu le temps de décanter au fond de la fosse. Un rinçage du préfiltre bisannuel est recommandé (à l'automne et au printemps) pour éviter le colmatage et le refoulement des matières. **La manipulation doit être faite par le propriétaire.**

Le préfiltre peut être nettoyé à l'aide d'un boyau d'arrosage.

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

- Déplacement inutile de l'entrepreneur en cas de mauvaise préparation des lieux (voir verso)
- Boyau déployé de plus de 45 m (150 pieds)
- Capacité de la fosse de plus de 5,8 m³ (1532 gallons)

VIDANGE D'URGENCE?

Communiquez avec l'entrepreneur de votre choix

fossesarthabaska.ca

QUESTION?

Contactez votre municipalité

QUE FAIRE AVANT LA VIDANGE?

1 Consulter l'avis postal qui vous sera envoyé environ 10 jours ouvrables avant la période de vidange.



2



Détarrer le dessus et le le pourtour des deux couvercles, qu'ils soient en béton ou en plastique, au plus tard le dimanche avant la période de vidange.

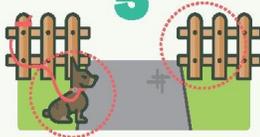


Assurez-vous que votre adresse civique est bien visible. Identifier clairement l'emplacement de la fosse avec un repère visible.

Enlever tout objet se trouvant au-dessus ou autour de la fosse. Si celle-ci se trouve sous une galerie, aménager une trappe afin de la rendre accessible et sécuritaire ou contactez votre municipalité pour vous assurer que l'accès à votre fosse est conforme.



5



Entrez vos animaux domestiques à l'intérieur ou attachez-les.

6 S'assurer que l'espace pour le camion respecte les dimensions minimales.



FOSSÉ CERTIFIÉE BNQ

Fosse certifiée BNQ. S'il y a lieu, couper l'alimentation électrique de la pompe de recirculation pour toute la période de vidange. Si la pompe de recirculation n'est pas arrêtée lors de la vidange, elle risque de s'endommager. Cette pompe peut être éteinte plusieurs jours sans causer de dommages au système. Toutefois la pompe de laérateur, à l'intérieur, ne doit jamais être mise à l'arrêt. Si la pompe n'est pas mise à l'arrêt et qu'un bris survient lors de la vidange, le fournisseur de services ne sera pas tenu pour responsable. Si la vidange doit être complète, il est important de remettre de l'eau dans la fosse avant de repartir la pompe selon les normes et recommandations du fabricant.

EN HIVER

Pelletier les couvercles en excavant d'au moins 10 cm (4") la neige et la terre tout autour; Faire un chemin d'accès vers la fosse pour l'opérateur; S'assurer que les couvercles soient dégagés pour toute la semaine prévue; Ouvrir légèrement les couvercles et insérer un petit bâton afin d'éviter que les couvercles ne gèlent en place. Veuillez noter qu'en hiver nous opérons seulement des vidanges complètes.

CONSEILS PRATIQUES



Produits biodégradables



- Eau de Javel • Peinture • Pesticides
- Produits chimiques de piscine et spa
- Produits d'entretien ménager forts
- Huiles et graisses de cuisson • Tissus Médicaments • Mégots • Couches Journaux • Essuie-tout • Condoms
- Produits d'hygiène féminine • Cheveux Lingettes humides • Soie dentaire
- Libère • Marc de café • Cotons-tiges



- Éviter d'utiliser la toilette comme une poubelle
- Éviter d'utiliser un broyeur à déchets dans la cuisine
- Diriger les drains de fondation/toit loin de la fosse et du champ d'épuration
- Espacer les brassées de lavage pour limiter les coups d'eau vers la fosse
- Éviter toute circulation lourde au-dessus du champ d'épuration
- Conserver une surface gazonnée sans arbre ni arbuste sur le champ d'épuration et à proximité
- Ne pas construire une galerie au-dessus de l'installation septique
- Procéder au nettoyage du préfiltre tous les 6 mois

UTILISER OU NON DES ENZYMES ?

Selon le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) les enzymes n'optimisent pas l'efficacité de la fosse. Les enzymes ajoutées dans la fosse septique peuvent détruire les bactéries qui y sont déjà présentes, diminuant ainsi l'efficacité de la fosse et pouvant nuire au bon fonctionnement de l'élément épureur. Leur utilisation est à la discrétion du propriétaire.



7 Consulter l'accroche-porte laissée par l'entrepreneur à la suite de sa visite.

Ne pas réenterrer vos couvercles tant que vous n'avez pas reçu votre accroche-porte.



Conte musical & atelier d'éveil musical

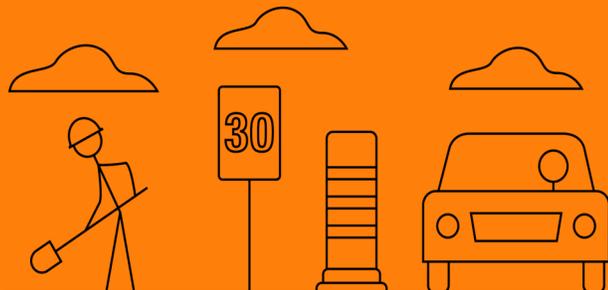
Merci aux personnes présentes à la bibliothèque samedi dernier. Les enfants ont eu la chance d'essayer divers instruments de musique. D'écouter le dynamisme de Mrs Charles Ostiguy qui raconte l'histoire d'un ours voulant apprendre à jouer de la musique!

Les enfants ont adorés l'activité!

Merci au Fonds Culturel Arthabaskien de nous avoir financé cette activité!



La protection des travailleurs de chantier, j'embarque.



Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité des travailleurs routiers

10 au 16 juin

Votre gouvernement

Québec

BESOIN D'UN NOUVEAU DÉFI? TU CHERCHES À TE RENDRE UTILE? DEVIENS POMPIER(ÈRE)

**LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
DE CHESTERVILLE RECRUTE**

- FORMATION PAYÉE
- SENTIMENT D'APPARTENANCE
- FIERTÉ D'AIDER SA COMMUNAUTÉ
- ESPRIT D'ÉQUIPE



INTERESSÉ(E)
YANNICK GRENIER, (819) 382-2059
POMPIER@CHESTERVILLE.NET



CENTRE MULTI-SPORTS, 819-358-5051

11A, STE-JEANNE D'ARC, WARWICK, QC., J0A 1 M0

www.centremultisports.ca

Été 2024

Bains libres

Les bains libres du mardi de 18h à 19h30 se poursuivent tout l'été jusqu'au 13 août. **Offerts gratuitement aux résidents par la Ville de Warwick.*

Non-résident : Adulte 5\$, enfants 4\$, gratuit pour les 2 ans et moins.

Aquaforme en eau peu profonde

Groupe 1

1. Lundi 17 juin 10h30 à 11h30
2. Mercredi 26 juin 9h à 10h
3. Mercredi 3 juillet 9h à 10h
4. Lundi 8 juillet 10h à 11h
5. Lundi 15 juillet 10h à 11h
6. Lundi 22 juillet 10h à 11h
7. Lundi 29 juillet 10h à 11h
8. Lundi 5 août 10h à 11h
9. Lundi 12 août 10h à 11h

Groupe 2

1. Jeudi 20 juin 9h à 10h
2. Vendredi 28 juin 9h à 10h
3. Vendredi 5 juillet 9h à 10h
4. Mercredi 10 juillet 9h à 10h
5. Mercredi 17 juillet 9h à 10h
6. Jeudi 25 juillet 9h à 10h
7. Mercredi 31 juillet 9h à 10h
8. Jeudi 8 août 9h à 10h
9. Jeudi 15 août 9h à 10h



Bienvenue aux femmes enceintes et aux nouvelles mamans avec bébé dans une aquapoussette.

Circuit Aqua-Fitness

Groupe 1

1. Mardi 18 juin de 9h à 10h
2. Mardi 25 juin 9h à 10h
3. Mardi 2 juillet 9h à 10h
4. Mardi 9 juillet 9h à 10h
5. Mardi 16 juillet 9h à 10h
6. Mardi 23 juillet 9h à 10h
7. **Lundi 29 juillet** 9h à 10h
8. Mardi 6 août 9h à 10h
9. Mardi 13 août 9h à 10h

Groupe 2

1. Jeudi 20 juin 10h30 à 11h30
2. Jeudi 27 juin 10h30 à 11h30
3. Jeudi 4 juillet 10h30 à 11h30
4. Jeudi 11 juillet 10h30 à 11h30
5. Jeudi 18 juillet 10h30 à 11h30
6. Jeudi 25 juillet 10h30 à 11h30
7. **Mercredi 31 juillet** 10h30 à 11h30
8. Jeudi 8 août 10h30 à 11h30
9. Jeudi 15 août 10h30 à 11h30



Prix : 100\$/9 cours, 180\$/18 cours, 260\$/27 cours ou 15\$ à la fois

- La piscine sera fermée pour l'entretien annuel du 16 août au 8 septembre 2024

Entraînement en longueur du 17 juin au 15 août

Les lundis et jeudis de 12h à 13h (fermé 24 juin et 1er juillet)

Les mardis de 6h à 7h AM

* Pas d'entraînement en longueur les 2 semaines de la construction

Carte Multi-Longueurs : 130\$/20 entrées

À la fois : 8\$

**Cours de natation, session intensive du 18 juin au 11 juillet 2024**

Pour les jeunes de 5 ans et plus, du mardi au jeudi de 16h15 à 17h15

120\$ pour 12 cours de 60 minutes.

Badminton et Pickleball libre

Les mardis de 18h à 19h30 ou de 19h30 à 21h. **Offerts gratuitement aux résidents par la Ville de Warwick.*

Il est également possible de louer la piscine ou le gymnase.
Combo 1 heure de piscine et 2h dans le gymnase pour 125\$tx.



NOTRE SALLE D'ENTRAÎNEMENT
est ouverte 7 jours sur 7 de 5h00 à 22h30

194 St-Louis, Warwick

Abonnement annuel à 160\$ taxes incluses (du jeudi au dimanche)

Abonnement annuel à 245\$ taxes incluses (7 jours / 7 jours)



Possibilité d'avoir des évaluations de la condition physique, des programmes d'entraînement adaptés à vos objectifs, des entraînements privés et des suivis.

Pour vous abonner contactez-nous par courriel : centremultisports@outlook.com

Ou par facebook Gym Allez hop

FÊTE DE LA ST-JEAN

VENDREDI 21 JUIN 2024

LES LOISIRS DE CHESTERVILLE VOUS INVITE EN
GRAND NOMBRE

VENEZ ENCOURAGER LES JOUEURS DE LA LIGUE DE
BALLE MOLLE

AU PROGRAMME

CANTINE ET CONSOMMATION EN VENTE SUR PLACE

18:00

CHANSONNIER

21:00

FEU DE JOIE ET D'ARTIFICES

22:30

AU PARC DES LOISIRS DE CHESTERVILLE



CHESTERVILLE!



**INSCRIPTIONS BALLE MOLLE ÉTÉ 2024
JUNIOR**

***** JEUDI LE 20 JUIN 17H30 POUR LES INSCRIPTIONS ***
(BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS)**

COÛT: 40.00 \$/enf.

DÉBUT: Jeudi le 20 juin 2024

HEURE: 17h50 à 18h50

ÂGES: 5 ans à 12 ans

(3 catégories d'âges)

Pour plus d'informations: Yannick Lafontaine au 438-379-5598

OPÉRATION CANETTES

Collecte à Chesterville de 18h à 20h

Objectif : Chaque mois, la Maison des Jeunes fait du porte à porte dans l'un des secteurs de la municipalité de Chesterville.

Conseil : Mettre vos sacs / boîtes de canettes sur votre balcon.

Élargissement de la consignation : tous les contenants de boisson prête à boire en aluminium de 100 ml à 2 l sont acceptés.



LUNDI 10 JUIN
SECTEUR: RUE DE L'ACCUEIL



LUNDI 8 JUILLET
SECTEUR: RUE DU FAUBOURG

Il se peut que les dates de collecte de canettes soient modifiées sans préavis.



Merci de votre générosité!

Maison des jeunes
des Hauts-Reliefs



★ NOUVEAUTÉ

OFFRE D'AIDE AUX DEVOIRS BONIFIÉE

Pour les classes de 5e et 6e année

- ★ Chesterville : Les lundis de 16 h à 17 h
- ★ Ham-Nord : Les mardis de 16 h à 17 h

Pour les 12-17 ans

- ★ Chesterville : Les lundis de 17 h à 20 h
- ★ Ham-Nord : Du lundi au jeudi de 17 h à 18 h

Pourquoi venir faire tes devoirs et leçons à la MDJ ?

- ✓ Intervenantes sur place pour répondre à tes questions
- ✓ Endroit adapté à tes besoins
- ✓ Matériel à ta disposition

Maison des jeunes
des Hauts-Reliefs

Début horaire d'été : 26 juin

Reste à l'affût !

JUIN 2024



MEMBRE OFFICIEL

SAMEDI
DIMANCHE

LUNDI -
CHESTER

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

LUNDI - CHESTER	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI DIMANCHE
Méditation hypnotique avec invitée 3	Soirée J'm'active! 3	Aide aux devoirs 5-6e 4 CA	Comité voyage été 5	Libre 6	Libre 7	Foire du communautaire CDCBF 8-9
Aide aux devoirs 5-6e 10	Soirée J'm'active! 10	Aide aux devoirs 5-6e 11 CJ		Es-tu la cible? 13	Libre 14	Désolé nous sommes FERMÉS 15-16
Aide aux devoirs 5-6e 17	Soirée J'm'active! 17	Souper récompense aide aux devoirs 5-6e 18	AGA 19	Libre 20	Libre 21	Désolé nous sommes FERMÉS 22-23
Désolé nous sommes FERMÉS 24	Désolé nous sommes FERMÉS 24	Désolé nous sommes FERMÉS 25		Camp Beauséjour 13h30-18h30 27		Désolé nous sommes FERMÉS 29-30

POINT DE SERVICE CHESTERVILLE
480 RUE DE L'ACCUEIL, CHESTERVILLE
LUNDI : 16H (AIDE DEVOIRS) / 17H-21H
AIDE DEVOIRS 12-17 ANS 17H-20H

MAISON DES JEUNES
DES HAUTS-RELIEFS
210 RUE CARON,
HAM-NORD
(819) 344-5530

✉ COORDO@MDJHR.CA
f MAISON DES JEUNES DES HAUTS-RELIEFS
f ANIMATEURS MDJ HAUTS RELIEFS

HEURES D'OUVERTURE AUX JEUNES
LUNDI : 17H-21H
MARDI : 16H (AIDE AUX DEVOIRS) / 17H-21H
MERC. : 17H-21H
JEUDI : 17H-21H
VEND. : 17H-21H

LÉGENDE
 ASPIRANTS DE 11 ANS ADMIS
 TRANSPORT DISPONIBLE
 INSCRIPTION OBLIGATOIRE
 AIDE AUX DEVOIRS 12-17 ANS 17H-18H

POLITIQUE MADA

**MADA: Municipalités
amies des aînés**

Mission:

Visé à encourager le vieillissement actif
des aînés au sein de leur communauté.

Pour te joindre à nous:

Communique au : 819-382-2059 # 105
ou loisirs@chesterville.net

2 places encore disponible. Écrivez-nous!

Tu veux faire bouger les choses!



Comité de pilotage

- Nous sommes à la recherche de deux
personne aînés de 65 ans et plus afin
de compléter notre comité de pilotage



Pickle ball

Tous les mardis soirs 18h 30
au terrain de tennis

Bienvenue à toutes
les personnes intéressées!

**Pisciculture
D'ARTHABASKA INC.**

6901, rang Pellerin
Chesterville (Qc) G0P 1J0
819 382-2090
cell. 819 460-1962

PROPRIÉTAIRES
VINCENT DESROCHERS
CHANTALE CROTEAU

**ENSEMENCEMENT SEULEMENT
MOUCHETÉE · BRUNE · ARC-EN-CIEL** Visitez notre page

819 382-2090 | pisciculturearthabaska@hotmail.com

La douceur incarnée

Annik Pilon
Soins podologiques

Domicile/ Clinique
Membre OIIAQ
Membre AIIASPO
Reçu assurance

819-990-2115

TAILLAGE DE HAIES DE CÈDRES

Pascal Marchand
propriétaire

819 740-8208
tailleexpertmarchand@gmail.com

Promotion pour les gens de Chesterville : tous les con-
trats effectués en mai obtiendront 15 % de rabais.
Soumission : _____

PROGRAMME DE VIDANGE DES
INSTALLATIONS SEPTIQUES DANS
LA MRC D'ARTHABASKA

CHESTERVILLE



**La période de vidange des
installations septiques aura lieu
du 15 juillet au 2 août**

fossesarthabaska.ca
POUR ACCÉDER AU CALENDRIER



Bibliothèque municipale

474, rue de l'Accueil
Chesterville



Ouverture tous les

Mardis: 18 h à 20 h
Samedis: 9 h30 à 11 h30



***De plus, quelques livres sont à vendre directement à la bibliothèque.**
Venez y jeter un petit coup d'œil! *

Sécurité Civile

Recherche



Afin de former un comité de sécurité civile, nous sommes à la recherche de gens spécifiques pour septembre.

Nous prioriserons les personnes suivantes :

Médecin, infirmier, paramédics personne travaillant dans le milieu hospitalier, policiers, pompiers, coordonnateur en sécurité civile...

La **sécurité civile** a pour objet la prévention des risques de toute nature, l'information et l'alerte des populations ainsi que la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les accidents, les sinistres et les catastrophes par la préparation et la mise en œuvre de mesures et de moyens appropriés ...

Communiquez avec nous au bureau municipal: 819 382-2059, poste 103

Aide à la décision sur les signes et symptômes* en cas de chaleur

SYMPTÔMES	ÉTAT DE SANTÉ	RECOMMANDATIONS
<ul style="list-style-type: none"> Fièvre : 40 °C (104 °F) et l'un des symptômes suivants : <ul style="list-style-type: none"> Confusion et/ou changement de comportement Peau rouge, chaude et sèche ou transpiration excessive Perte de conscience et convulsion possible 	COUP DE CHALEUR	<ul style="list-style-type: none"> Appeler le 911 : urgence médicale Déplacer la personne à l'ombre, dans un endroit frais et aéré Desserrer les vêtements et enlever les vêtements superflus si nécessaire En attendant les secours, rafraîchir la personne avec un linge frais et humide sur tout le corps ou en l'aspergeant avec de l'eau froide
<ul style="list-style-type: none"> Sensation de malaise et/ou grande fatigue Étourdissements Nausées et parfois des vomissements Soif intense (parfois non ressentie) Peau moite Température < 40 °C (104 °F) ou normale État de conscience normal 	ÉPUISEMENT PAR LA CHALEUR	<ul style="list-style-type: none"> Cesser les activités physiques Se reposer dans un endroit frais et aéré Se réhydrater avec un mélange (eau-jus-sel)¹ ou une solution pour sportif Desserrer les vêtements et enlever les vêtements superflus Se refroidir en appliquant des linges humides sur son corps ou en s'aspergeant d'eau froide Appeler info-santé (811) au besoin ou consulter un médecin
<ul style="list-style-type: none"> Crampes musculaires² douloureuses commençant pendant ou après l'effort (durée de quelques minutes à quelques heures) Pas de fièvre associée 	CRAMPES DE CHALEUR	<ul style="list-style-type: none"> Cesser les activités physiques Se reposer dans un endroit frais Se réhydrater avec un mélange (eau-jus-sel) ou une solution pour sportif Desserrer les vêtements et enlever les vêtements superflus Appeler info-santé au besoin (811)
<ul style="list-style-type: none"> Inconfort Peu ou pas de symptômes 	NORMAL	<ul style="list-style-type: none"> Bien s'hydrater Rester au frais le plus possible et/ou prendre des douches froides ou bains fréquents Réduire les efforts physiques Savoir qui appeler en cas de besoin

* Cette liste est non exhaustive et d'autres symptômes peuvent être présents. De plus, les recommandations peuvent varier en fonction des symptômes de sévérité des facteurs présents chez les personnes.

Source : Inspiré de l'Aide à la décision en cas de chaleur accablante de la DSP de l'Estrie et de l'Algorithme sur les signes et symptômes en période de chaleur accablante ou extrême de la DRSP de Montréal.

¹ Exemple de mélange : (360 ml (12 oz) de jus d'orange pur, non sucré; 600 ml (20 oz) d'eau froide; 2,5 ml (1/2 c. à thé) de sel). Il est important d'utiliser exactement les quantités indiquées afin de ne pas risquer d'aggraver votre état ou utiliser un breuvage commercial de remplacement d'électrolyte de type boisson pour sportif.

² Les crampes peuvent être soulagées immédiatement par un étirement passif du muscle atteint (p. ex., pour une crampe du mollet, ramener le pied vers soi).

Apprenez les **RÈGLES D'OR** à mettre en application en période de chaleur :



HYDRATEZ-VOUS : boire de 6 à 8 verres de liquide par jour (eau, lait, jus, tisane, etc.) en plus de consommer des aliments riches en eau tels que des fruits et légumes. S'il y a lieu, suivez les indications de votre médecin.



RESTEZ AU FRAIS : s'installer dans un endroit frais ou passer au moins 2 heures dans un endroit climatisé ou plus frais de votre résidence.



RÉDUISEZ LES EFFORTS : réduire les activités physiques à l'extérieur, particulièrement entre 10 h et 15 h.



PRENEZ DES NOUVELLES : contacter vos proches, vos amis, vos voisins à risque dans votre entourage et rappelez-leur les règles d'or à appliquer.

Numéros de téléphone importants :	
Info-Santé :	8-1-1
Proche (ami, famille, voisin) :	
Médecin de famille :	
Pharmacien :	

Pour plus d'informations sur la chaleur, visitez le site suivant : <https://ciussmq.ca/conseils-sante-et-environnement/chaleur/>



HORAIRE D'ÉTÉ DE VOTRE DÉPANNEUR

DIMANCHE	9H00	À	20H00
LUNDI	7H30	À	20H00
MARDI	7H30	À	20H00
MERCREDI	7H30	À	20H00
JEUDI	8H00	À	21H00
VENDREDI	7H30	À	21H00
SAMEDI	8H00	À	21H00

Nouveautés disponibles: prêt-à-manger préparé par Signé Lampron.

Nous avons actuellement les formats individuels de repas.

Les formats familiaux seront bientôt disponibles.

Surveillez leur arrivée.



Club de pétanque de Chesterville 2024

Horaire

Début de la session extérieure à Chesterville

Vendredi: 3, 10 et 17 mai à 13h 30

Mercredi: à partir du 22 mai 18h 30

Ceux et celles qui désirent essayer, des boules seront à votre disposition, ainsi qu'un encadrement.

Venez faire de belles rencontres amicales dans un club jeune et énergique!

Le Comité de pétanque de Chesterville



Des raquettes de pickleball et de tennis pour les adultes et pour les enfants sont disponibles gratuitement à la **Coopérative de Chesterville**. N'hésitez pas à les emprunter!

	1 parution	5 parutions	11 parutions
Carte d'affaires	10 \$	40 \$	55 \$
¼ de page	20 \$	80 \$	110 \$
½ page	40 \$	160 \$	220 \$
1 page	80 \$	320 \$	440 \$
Dernière page	100 \$	400 \$	555 \$

Vous voulez un espace publicitaire pour votre entreprise?

Faites-nous parvenir votre carte d'affaire, ou rédiger un texte en traitement de texte (Word) ou un document image (JPEG) et envoyer le par courriel à info@chesterville.net ou le déposer à la municipalité. **(Avant le 25 de chaque mois)**
Tous les documents doivent être signés par l'auteur.

Le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère haineux, diffamatoire, critique ou narcissique.

Prix pour espace publicitaire!!

JUIN 2024

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1 
2 <i>Semaine des gros rebus</i>	3 	4  	5	6	7 	8 
9	10 	11 	12	13	14	15 
16	17 	18  	19	20	21 	22 
23	24	25 	26	27	28	29
30	<p>DEA - Défibrillateur</p> <p>Les citoyens ont à leur disposition un défibrillateur, disponible au dépanneur et à la patinoire de Chesterville</p>					

Calendrier de collectes 2024
Disponible au bureau municipal



L'équipe de la municipalité de Chesterville

Directrice générale et greffière-trésorière
Mme Joanne Giguère, dg@chesterville.net

Inspecteur en bâtiment et en environnement
M. Félix Hamel-Small, permis@chesterville.net

Directeur administratif du service de prévention des incendies
M. Yannick Grenier, pompier@chesterville.net

Directrice générale adjointe
Mme Katy Groleau, info@chesterville.net

Adjointe à la direction générale
Mme Coralie Verville: admin@chesterville.net

URGENCE VOIRIE: 819 460-0441

Coordonnatrice des loisirs
Mme Josyane Comtois, loisirs@chesterville.net

Contremaître de voirie
M. Michaël Landry

Journaliers à la voirie
M. Mario Landry

Bibliothèque:
Mme Chantal Lafontaine et Francine Moreau

Horticultrice:
Mme Marie-Pier Ramsay

Coordonnatrice du camp de jour:
Mme Rosalie Martel

Adresse	Heures d'ouverture	Votre conseil
486, rue de l'Accueil Chesterville (Québec) G0P 1J0 Téléphone : 819 382-2059 Courrier : www.chesterville.net	Lundi: 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Mardi: 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Mercredi: 9 h à 12 h Jeudi: 9 h à 12 h	Maire : M. Vincent Desrochers Conseillers: M. Martin Germain M. Étienne Côté M. Steve Gauthier Mme Chantale Desharnais M. Jasmin Desharnais M. Sébastien St-Pierre



Réalisez vos transactions du quotidien en un claquement de doigts

Payer la gardienne par virement Interac ou déposer un chèque avec son appareil mobile, voilà autant de façons de réaliser vos transactions du quotidien facilement et rapidement grâce aux solutions numériques Desjardins.

Retrouvez-les sur AccèsD Internet ou mobile ou informez-vous en caisse pour obtenir un accompagnement.